

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 8 mars 2019

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 8 mars 2019 en session ordinaire sous la présidence de Philippe MEYZONET, maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames Jean ARNAUD, Pascal CHAPELLE, Stéphane DARLE, Noëlle EYRAUD, Dimitri FOURNERIE, Jean GRANGHON, Cédric MARTIN, Philippe MEYZONET, Sandrine RABASTE.

Absente : Mme Laetitia TANGHE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine RABASTE

1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le conseil valide et vote à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 24 janvier 2019.

2/ Dossier café des fées

Me la présidente du café associatif de Félines, Nathalie Jouffret, avec trois membres de l'association sont venus présenter leur projet d'espace de vie sociale. L'avis de la commune est demandé pour pouvoir bénéficier d'aides auprès de la CAF. En effet seul un avis favorable de la commune permet d'en bénéficier.

Après en avoir délibéré le conseil vote à main levée et décide à la majorité (8 voix POUR et 1 abstention) de donner un avis favorable au projet d'EVS. Le volet budgétaire sera examiné lors du vote du budget primitif communal 2019.

3/ Dossier ancien couvent

Suite à un mandat de travaux donné à la SPL du Velay, les conventions de missions SPS, Contrôle technique et MOE passées initialement avec la commune doivent faire l'objet d'un transfert à la SPL. Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité ces transferts de conventions.

Un sondage géotechnique s'avère nécessaire pour les travaux. Après avoir lancé une consultation sur devis, la SPL propose de retenir la société ALPHA BTP mieux disante pour un montant de 2590,00€ HT. Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité ces proposition et donne tous pouvoirs au maire de signer tous documents y référent.

4/ Devis travaux hangar couvent et lieu de rangement matériel des associations

Monsieur le Maire présente un devis de travaux pour le hangar jouxtant l'ancien couvent. Ayant un seul devis et compte tenu du coût conséquent des travaux à réaliser, le conseil demande que d'autres devis soient demandés et préfère surseoir sur ce dossier en attendant d'avoir d'autres devis. Cette question sera abordée lors d'un prochain conseil municipal.

5/ Complément devis d'éclairage public

Le syndicat départemental des énergies a établi le coût d'équipement des 3 lampes LED manquantes par rapport au projet initial qui s'élève à 3 629.89€ HT, la participation de la commune sera 55%, soit 1 996.44€ HT. Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité le devis présenté par le SDE et charge Monsieur le Maire de signer tous documents y référent, d'engager la dépense avec son inscription sur le budget primitif 2019.

6/ Travaux de la future MAM à Sembadel-Gare

Mr le Maire rappelle le projet de création de la maison d'assistance maternelle en accord avec les deux communes dans l'ancienne maison des poseurs sur la commune de Sembadel. Ce projet fait suite aux divers problèmes de garde d'enfants en bas âge avec un nombre d'assistantes maternelles peu élevé. Ainsi un agrément pourrait être fait pour 8 enfants en charge pour deux assistantes.

Les assistantes maternelles créeront une association pour la gestion de la MAM.

La PMI s'est déjà rendue sur les lieux pour délivrer l'agrément. Certains travaux sont nécessaires au niveau sécurité. La participation d'un architecte se révèle indispensable à la bonne réalisation et la commune de Sembadel a fait appel à Monsieur MAGAUD de Craponne.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité le devis de Mr MAGAUD et sollicite l'intervention de ce professionnel au plus tôt.

7/ Situation sur la rentrée scolaire 2019

Il est rappelé qu'une suppression d'un poste sur le RPI de Sembadel/ Félines a été décidé lors du conseil départemental de l'éducation nationale. Ce dernier donnant un avis consultatif, il revient à Monsieur l'Inspecteur de décider. A ce jour, Mr le Maire souligne que le nombre d'enfants inscrits étant atteint (43 enfants inscrits pour la rentrée 2020), des interventions sont menées pour sauver ce poste sachant que des projets structurants pour les années à venir sont en cours de réalisation.

8/ Dossier pistes forestières

– Proposition d'achat de terrain pour créer des places de dépôt sur la piste de Peygut :

Plusieurs parcelles totales ou partielles doivent être encore achetées à certains propriétaires. Après en avoir délibéré le conseil se prononce favorablement à l'acquisition de ces parcelles aux mêmes conditions que les achats précédents.

- proposition de création de pistes forestières secteur Vacheresse avec les communes de Monlet et Bellevue :

Le projet commun des trois communes est exposé. Trois pistes forestières sont prévues avec zones de dépôt. Le projet global est de l'ordre de 205 200 euros TTC qui serait subventionné à 80 %. Après étude du tracé qui concerne la commune de Félines, le conseil approuve à l'unanimité le projet.

9/ Délégation de pouvoir du Conseil au Maire

Une proposition de délibération est étudiée pour autoriser Mr le Maire, par délégation du conseil municipal, à prendre des décisions sur certains domaines définis et autorisés par le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de **5000 euros**.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

10/ Proposition d'achat fraiseuse à neige et revers d'eau

Les revers d'eau seront réalisés par l'employé communal pour un prix des plus raisonnables.

Une proposition d'achat d'une fraiseuse à neige d'occasion est faite pour un prix s'élevant à 500 euros. Après réflexion, le conseil préfère étudier un devis d'une fraiseuse à neige neuve.

11/ Groupe Interfolk

La venue d'un groupe du Pérou avec l'association Interfolk est proposé pour animer la fête d'été de Félines 2019. Le comité d'animation participerait également à la réalisation de cette prestation. Après concertation, le conseil municipal propose de participer au financement. Le projet de financement (700 euro) sera examiné lors du Budget Primitif.

12/ Décision sur les différents matériels à vendre

Plusieurs effets inutilisés et en état correct pourraient être vendus (poêle à bois, lampes, pneus...)
Il est décidé de les mettre en vente sur le bon coin.

13/ Questions diverses

Mr le Maire souligne que le travail d'adressage a été débuté. Ce travail demande beaucoup de temps et fera l'objet d'une étude particulière.

Il est expliqué que pour la réfection de certaines routes (Mortessagne, Almance, Vacheresse) un maître d'œuvre est souhaitable. Trois devis seront demandés.

Une employée communale sollicite le conseil pour une augmentation de son RIFSEP à l'occasion d'une charge de travail supplémentaire. Après s'être concerté, le conseil approuve et donne son accord. Il demande au Maire d'en établir les modalités de versement.

Un référent territorial économique doit être nommé pour faire le lien avec l'Agglomération du Puy sur les affaires économiques et notamment les porteurs de projet. Le conseil valide à l'unanimité la nomination de Mr Cédric Martin.

Une demande d'acquisition des bâtiments du site de la Soucheyre est proposée au conseil suite à une démarche de particuliers souhaitant investir. Après concertation, le conseil décide de recevoir ces personnes prochainement intéressées par ce site.

La séance est levée à 2h 00.